



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00996

Numéro SIREN : 532 675 451

Nom ou dénomination : AB NAUTISME

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt 6836

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2016

Formulaire obligatoire (article 302 du décret
A la loi du Code général des impôts)

06836

Désignation de l'entreprise SAS AB NAUTISME				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 19 square des Treilles 35170 BRUZ					
Numéro SIRET* 5 3 2 6 7 5 4 5 1 0 0 0 1 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2016	
ACTIF					
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	3 242
		Charges constatées d'avance *	092	094	
		Total II	096	098	3 242
		Total général (I + II)	110	112	3 242
PASSIF					
				Exercice N NET I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		5 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		
	Report à nouveau		134		(1 841)
	Résultat de l'exercice		136		(9)
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142		3 149
Provisions pour risques et charges				Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		3
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169		89
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III	176		93	
Total général (I + II + III)				180	3 242
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 102 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB NAUTISME

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2016**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	2 531		
	Production vendue	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">biens</div> <div style="margin: 0 5px;">}</div> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">services*</div> </div>	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
			217	218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
	Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	2 531		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	2 072		
	Variation de stock (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	328	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	174	244	174	
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements*				254			
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*</div> <div style="margin: 0 5px;">}</div> <div style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</div> </div>		259		262			
Total des charges d'exploitation (II)					264	2 574		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(42)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	33		
	Produits exceptionnels			(IV)	290			
	Charges financières			(V)	294			
	Charges exceptionnelles			(VI)	300			
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(9)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	9	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 series)	986		Zone franche urbaine (44 autres et autres A)	987			
	Reprise d'entreprises en difficulté (11 series)	981		Jeune entreprise innovante (44 series A)	989			
	Divers* dont ZFA (11 autres)	345		Investissements outre-mer	344			
				Déduction exceptionnelle (art 39 décies)	655			
Zones de réhabilitation (44 autres et autres)					138			
Créance due au report en arrière du déficit					346			
						350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	9
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356		
	Déficits antérieurs reportables : * 1 842 dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	9

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	588	590	592	594	596	598
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article M2 Section
A des du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾		982	1 842	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	1 842	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860	9	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870	1 851	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	☐

VI DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Montant de la TVA collectée		374	506
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant		380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	417
N° du centre de gestion agréé		388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
Durée en nombre de mois		12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue – Biens		109	
Production vendue – Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	137
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	
CFE : Qualification des effectifs			
Effectifs moyen du personnel		376	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		Dont apprentis	Dont handicapés
		861	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2016

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 53267545100019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB NAUTISME

ADRESSE (voie) 19 square des Treilles

CODE POSTAL 35170

VILLE BRUZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☐ M ☐ Nom patronymique JEHAN Prénom(s) Bertrand
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 25
 Naissance : Date 12051979 N° Département 76 Commune ROUEN Pays
 Adresse : N° 16 Voie Résidence Les Belles Etentes
 Code Postal 76119 Commune STE MARGUERITE S/MER Pays FRANCE

Titre (2) ☐ M ☐ Nom patronymique JEHAN Prénom(s) Anthony
 Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 25
 Naissance : Date 16041972 N° Département 76 Commune ROUEN Pays FRANCE
 Adresse : N° 19 Voie square des Truilles
 Code Postal 35170 Commune BRUZ Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 - NOT.

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ANNEXES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert depuis l'origine de support juridique à un site internet en phase de développement qui s'appelle : www.zonenautique.fr

Au cours de l'exercice 2016, l'activité d'AB NAUTISME a servi de support juridique au site internet Zonenautique.fr et les fonctionnalités payantes proposées ont permis de réaliser un petit chiffre d'affaires.

Dans le même temps, AB NAUTISME a commencé à mettre en place un site internet de vente d'annexes de bateaux pour développer son activité.

Le chiffre d'affaire réalisé restant limité à 2531 €.

L'exercice 2016 se clôture sur un déficit de - 9 €uros.

Clients : Petit C.A. réalisé par vente d'options et de fonctionnalités payantes et
par la vente d'annexes

Charges : Achat de marchandises (82%)
Frais bancaires pour tenue de compte (11%)
Impôts et taxes (7%)

TVA : TVA due : 506 €uros
TVA déductible : 417 €uros
Soit une TVA due de : 89 €uros

B 5.
AS

Banque : Au 31/12/2016, solde du compte bancaire est de 3242.03 €uros

Immobilisations et amortissement : Pas d'acquisition sur l'exercice

Stocks : Pas de produits en stock au 31/12/2016

Cotisations sociales : L'entreprise ne compte aucun salarié. Pas de rémunération versée.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a cursive script, while the one on the right is more stylized and angular.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

01/01/2016

31/12/2016

X

A. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SAS AB NAUTISME

Adresse du siège social:

SIRET

5 3 2 6 7 5 4 5 1 0 0 0 1 9

Adresse du principal établissement:

19 square des Treilles

35170 BRUZ

Ancienne adresse en cas de changement:

B. RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

C. ACTIVITÉ

Activités exercées: Autres commerces de détail spécialisés divers

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

D. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (art. 206 A à U du CGI)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % 0 Bénéfice imposable à 15 % 0 Déficit 9

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer:

Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

E. IMPUTATIONS (art. 206 A à U du CGI)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

F. CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 206 A à U du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Visur conventionné

Visa: CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

- du professionnel de l'expertise comptable: SARL ADS EXPERTISE COMPTABLE

19 rue Charles Le Bastard 29120 PONT L'ABBE Tél: 02 98 82 33 17

- du conseil: Tél:

- de l'association agréée: Tél:

- N° d'agrément de l'AA: Tél:

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions				(e)
autres que celles visées en (a),				(f)
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

G. RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

HEADLINES

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS - VALEURS À LONG TERME IMPOSÉES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2016

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 707000 Ventes de marchandises	2 531,80	100,00	2 264,82	100,00	266,98	11,79
Ventes de marchandises	2 531,80	100,00	2 264,82	100,00	266,98	11,79
Total	<u>2 531,80</u>	<u>100,00</u>	<u>2 264,82</u>	<u>100,00</u>	<u>266,98</u>	<u>11,79</u>
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 607000 Achats de marchandises	2 072,70	81,87	1 849,08	81,64	223,62	12,09
Achats de marchandises	2 072,70	81,87	1 849,08	81,64	223,62	12,09
- 622700 Frais d'actes et contentieux	42,79	1,69	44,69	1,97	-1,90	-4,25
- 627800 Prestations de services bancaires	285,29	11,27	265,03	11,70	20,26	7,64
Autres achats & charges externes	328,08	12,96	309,72	13,68	18,36	5,93
Total	<u>2 400,78</u>	<u>94,83</u>	<u>2 158,80</u>	<u>95,32</u>	<u>241,98</u>	<u>11,21</u>
MARGE SUR M/SES & MAT	131,02	5,17	106,02	4,68	25,00	23,58
CHARGES						
- 635110 Contribut° économique territoriale	174,00	6,87	171,00	7,55	3,00	1,75
Impôts, taxes et vers. assim.	174,00	6,87	171,00	7,55	3,00	1,75
Total	<u>174,00</u>	<u>6,87</u>	<u>171,00</u>	<u>7,55</u>	<u>3,00</u>	<u>1,75</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-42,98	-1,70	-64,98	-2,87	22,00	-33,86
- 768000 Autres produits financiers	33,70	1,33	32,25	1,42	1,45	4,50
Produits financiers	33,70	1,33	32,25	1,42	1,45	4,50
Résultat financier	<u>33,70</u>	<u>1,33</u>	<u>32,25</u>	<u>1,42</u>	<u>1,45</u>	<u>4,50</u>
RESULTAT COURANT	-9,28	-0,37	-32,73	-1,45	23,45	-71,65
- 771800 Autres produits except. de gestion	0,12		1,11	0,05	-0,99	-89,19
Produits exceptionnels	0,12		1,11	0,05	-0,99	-89,19
Résultat exceptionnel	<u>0,12</u>		<u>1,11</u>	<u>0,05</u>	<u>-0,99</u>	<u>-89,19</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9,16	-0,36	-31,62	-1,40	22,46	-71,03

Détail du bilan actif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2016

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
- 445661 TVA déductible sur achats				372,84
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				372,84
Divers				
- 512200 Banque FIDUCIAL	3 242,03		3 242,03	3 242,12
Disponibilités	3 242,03		3 242,03	3 242,12
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 242,03		3 242,03	3 614,96
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 242,03		3 242,03	3 614,96

Détail du bilan passif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2016

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
- 101300 Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	-1 841,84	-1 810,22
Report à nouveau	-1 841,84	-1 810,22
Résultat de l'exercice	-9,16	-31,62
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 149,00	3 158,16
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
- 512300 Banque PAYPAL	3,84	3,84
Découverts et concours bancaires	3,84	3,84
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3,84	3,84
- 445510 TVA à décaisser	89,19	
- 445710 TVA collectée		452,96
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	89,19	452,96
Dettes fiscales et sociales	89,19	452,96
TOTAL DETTES	93,03	456,80
TOTAL PASSIF	3 242,03	3 614,96

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

DEPOT DES COMPTES SOCIAUX
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Bilan, compte de résultat

Annexes

Rapport de gestion

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Feuille de présence

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2017

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et compte de résultats dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr et à un autre site qui s'appelle : www.annexebateau.com

1) Présentation des états financiers

Les états financiers qui sont présentés ont été élaborés dans le respect des principes de continuité, de constance des méthodes et de prudence.

Au terme des 12 mois d'exercice 2016, le chiffre d'affaires réalisé est de 2531 euros. Le résultat est déficitaire de - 9 euros HT.

2) Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2016, l'activité d'AB NAUTISME s'est cantonnée à servir de support juridique au site internet Zonenautique.fr, créé en 2011 et à mettre en place le site annexebateau.com en phase de développement sur la période.

Pour rappel, Zonenautique.fr est un site internet d'annonces nautiques assorti d'un espace communautaire (réseau social) où se retrouvent les professionnels et les pratiquants d'activités et de loisirs nautiques.

Pour les professionnels du secteur, Zonenautique.fr est un outil de communication permettant de référencer leurs activités et d'en faire la promotion à un coût raisonnable et de diffuser des annonces.

Pour les pratiquants, Zonenautique.fr permet d'acheter ou vendre au travers du service d'annonces gratuites, mais aussi d'organiser leurs futurs temps libres en trouvant le stage de voile, de plongée, de kitesurf... de réserver leurs locations de bateaux ou de jets, de financer ou d'assurer leur embarcation... au travers des offres proposées par les professionnels.

Au travers de l'Espace Communautaire, Zonenautique.fr permet aussi de communiquer, échanger, diffuser de l'information nautique ou faire part d'expériences personnelles.

Les fonctionnalités payantes mises en place n'ont permis de générer qu'un petit chiffre d'affaires qui reste insuffisant et décevant.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

On ressent que le secteur nautique est impacté par la crise et cela se traduit par une diminution des achats d'options payantes sur l'exercice 2016, comme cela avait été constaté sur la fin d'exercice 2015.

Le site met toutefois en ligne plus de 4900 annonces de bateaux et matériels nautiques ce qui est plutôt honorable si on compare aux sites sur le même créneau qui se sont lancés en même temps que zonenautique.

Toutefois, acquérir de la notoriété et installer un site parmi les référents de son secteur d'activité est une entreprise de longue haleine.

Un travail important de communication et de promotion reste à mener pour promouvoir le site. On sent également une concurrence très importante de

sites d'annonces généralistes qui captent énormément d'annonces de ce secteur d'activité.

La stratégie d'AB NAUTISME en 2017 reste axée sur le développement de son site Zonenautique.fr en s'adressant davantage à une cible de professionnels qu'à une cible de particuliers.

Pour générer un complément d'activité, il a été mis en avant sur l'exercice 2014 un nouveau site internet spécialisé sur la vente d'annexes de bateaux sur internet : www.annexebateau.com

La mise en place de cette nouvelle activité a permis de générer un peu de chiffre d'affaire sur l'exercice 2016 mais sans permettre de réaliser un petit bénéfice.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2531 euros

Le résultat d'exploitation ressort à - 43 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros

Compte tenu d'un résultat financier de 34 euros et d'un résultat exceptionnel de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de -9 euros.

Au 31/12/2016, le total du bilan de la société s'élevait à 3242 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à - 9 euros en report à nouveau.

Report à nouveau : - 9 euros

Les résultats constatés sur les exercices précédents ayant été affectée précédemment en report à nouveau, le montant total de report à nouveau devient : -1851 euros ((-1842€) + (- 9€))

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de sa gestion à la présidence, d'approuver les comptes et le bilan qui sont présentés et de voter en faveur des résolutions qui seront mises aux voix.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2017

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-sept (2017),
Le 24 juin,
A 10h30

Les actionnaires de la société AB NAUTISME, SAS au capital de 5000 euros, dont le siège social est 19 Square des Treilles à Bruz (35170) se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été remise en main propre contre émargement le 2 juin 2017 par la présidence.

Une copie de cette lettre de convocation émargée est déposée sur le bureau de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par M. Anthony JEHAN en sa qualité de Président Directeur Général.
Sont présents :

M. Bertrand JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
M. Anthony JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
Soit au total deux actionnaires présents totalisant 100% des parts.

L'assemblée étant valablement constituée, le Président déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport de gestion
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents et déclare que les documents ont été adressés aux actionnaires au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Personne ne demandant la parole, le président, met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

B3. AS

Première résolution : présentation du rapport de gestion
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

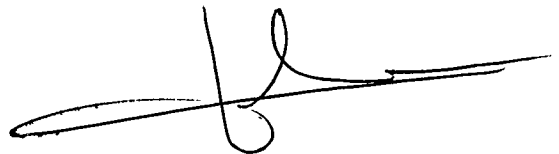
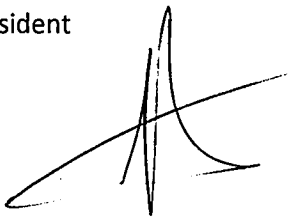
Deuxième résolution : examen et approbation des comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution : affectation du résultat
Le déficit constaté sur l'exercice 2016 est portée en report à nouveau.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : pouvoirs pour formalités
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Anthony JEHAN pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole pour diverses questions, la séance est levée.

Le président



BS.

AT